

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 avril 2025

L'Assemblée Nationale adopte le projet d'implantation de l'Institut Océan de l'Université des Nations Unies en France



Site de Plouzané

Hier, mercredi 2 avril 2025, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés la proposition de résolution n°853 présentée au titre de l'article 34-1 de la Constitution, visant à créer un Institut Océan de l'Université des Nations Unies en France, un projet majeur pour l'ensemble de la recherche sur les océans et la diplomatie scientifique française.

L'Université de Bretagne Occidentale (UBO), en lien avec le Campus Mondial de la Mer, et dans le cadre du pacte d'innovation Etat-Brest métropole, porte ce projet depuis 2017 sous le label « Ocean University Initiative », sur la science et la gouvernance de l'océan et des littoraux. En pointe au sein de la communauté scientifique nationale sur ces enjeux essentiels, l'UBO salue le vote transparent de cette résolution qui invitait le gouvernement à approuver le projet d'implantation de l'Institut Océan de l'université des Nations Unies en France.



Université de Bretagne Occidentale

Un institut scientifique nécessaire à la réalisation de l'objectif de conservation et d'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines (ODD14).

L'Université des Nations Unies (UNU) est une structure académique autonome et décentralisée portée par l'Assemblée Générale des Nations Unies et l'UNESCO. Elle a pour mission de développer des actions de recherche et des programmes de formation dans les domaines d'intérêt pour les Nations Unies, ses agences et les États. Elle se compose de 13 instituts thématiques. Il n'en existe jusqu'à présent aucun implanté en France, ni centré sur la thématique « Océan ».

Dans le contexte de changements climatique et d'érosion rapide de la biodiversité, **la création de l'Institut Océan de l'université des Nations Unies en France revêt des enjeux scientifiques de premier plan** pour la préservation des écosystèmes marins, l'usage durable des ressources océaniques et l'adaptation des régions côtières et littorales. En portant des **projets de recherche collaboratif d'échelle internationale**, cet institut permettrait d'apporter des réponses concrètes aux enjeux océaniques de notre époque et de les transmettre aux décideurs publics. Il soutiendrait également le **renforcement des capacités de formation en sciences marines**, afin de former et d'éclairer les acteurs de la société et la définition des politiques publiques.

Brest, un pôle d'excellence en sciences marines pour héberger l'Institut Océan

La France disposant du deuxième espace maritime mondial et accueillant, en juin, la troisième Conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC 3), a une position de leader pour la protection des océans sur la scène internationale. **La création de l'Institut Océan en France constituerait ainsi un atout de diplomatie scientifique pour la France, ainsi que pour la région Bretagne où il pourrait être implanté.**

L'UBO propose que cet institut soit installé à Brest, pôle d'excellence de renommée internationale en sciences marines (l'UBO est classée 12ème au classement de Shanghai en océanographie), **en association avec les collectivités territoriales et dans une coopération active et ouverte avec la communauté scientifique française et internationale.**

Si, dans le contexte budgétaire actuel, le Gouvernement ne peut donner de suite favorable à cette motion, son adoption reste un signe fort et l'Université de Bretagne Occidentale restera mobilisée pour voir aboutir la création effective de cet Institut.

Contact presse

Emilie PAUL | Attachée de presse de l'UBO
emilie.paul@univ-brest.fr | 06 65 60 86 91